

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Trente-huitième session
Genève, 10 – 14 décembre 2018

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DU GROUPE D'EXPERTS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES

Document établi par le Secrétariat

1. À sa septième session, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité") est convenu "que, immédiatement avant le début des sessions du comité, une demi-journée devra être consacrée à des exposés thématiques présentés sous la présidence d'un représentant d'une communauté locale ou autochtone". Ce genre de réunion est organisé à l'occasion de chaque session du comité depuis 2005.
2. Conformément au mandat de l'IGC et à son programme de travail pour l'exercice biennal 2018-2019, la trente-huitième session portera principalement sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles. Le thème retenu pour cette session est : "Points de vue des peuples autochtones et des communautés locales sur les lacunes dans la protection par la propriété intellectuelle des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles : exemples et solutions proposées".
3. Le programme provisoire de la réunion du groupe d'experts pour la trente-huitième session figure dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS

Lundi 10 décembre 2018

11 h 00	Ouverture Président – (à désigner par le Forum consultatif des peuples autochtones de l'OMPI)
11 h 00 – 11 h 15	M. Elifuraha Laltaika, directeur exécutif, Law and Advocacy for Pastoralists (Tanzanie)
11 h 15 – 11 h 30	Mme June L. Lorenzo, membre, Conseil international des traités indiens (États-Unis d'Amérique)
11 h 30 – 11 h 45	M. Q'apaj Conde Choque, avocat Aymara, Centre d'études pluridisciplinaires Aymara (État plurinational de Bolivie)
11 h 45 – 12 h 00	Débat général et clôture

[Fin de l'annexe et du document]